

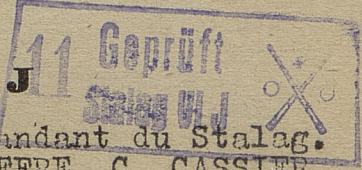


H 0236

LE NOUVELLISTE



BI-MENSUEL DU STALAG VIJ



Publié sur l'initiative et avec l'autorisation du Commandant du Stalag. Rédaction confiée à MM. Jacques PROVENSAL, Célestin MAFFRE, C. CASSIER.

S O M M A I R E

	Pages		
NOTE IMPORTANTE de la Rédaction.....	1	La PAGE DES BELGES.....	7
CREATION d'un Centre d'informations professionnelles.....	2	FIGURES DU STALAG.....	8
COMMUNICATIONS de l'HOMME de CONFIANCE	3	par ?	
Adjutant-Chef DEBONNE	4 5	AUTO-ROUTES.....	9
CHRONIQUE JURIDIQUE.....	6	par J. PROVENSAL.	et 10
par R. Houbart, Adjoint à l'Homme de Confiance		La PAGE DES SPORTS	11
		La PAGE DES LOISIRS	
		par Edeuard MARZOLF	12

2 ème Année

NUMERO 43

15 Sept^{bre}

L^o P 1097 R₃

NOTE IMPORTANTE DE LA REDACTION.

Une heureuse surprise attend nos lecteurs. Grâce à l'autorité toujours bienveillante de Monsieur le Capitaine Commandant le Service des Loisirs, nous allons, dès notre prochain numéro, pouvoir transformer notre modeste bulletin en un vrai journal imprimé comportant 10 feuillets au lieu de 5, dessins, photographies etc....

Une telle formule nous permet de réaliser un immense pas en avant. En effet, elle nous permettra de loger dans chacun de nos futurs numéros, 8 fois plus de matières que dans nos anciens.

Notre tirage, il est vrai, de bi-mensuel, deviendra mensuel. N'importe, c'est encore 4 fois plus de matières dont nous pourrons chaque mois vous entretenir. Un grand espoir s'ouvre alors à nous: celui d'une collaboration beaucoup plus étroite, beaucoup plus intime avec nos lecteurs.

Jusqu'à présent, les envois de Kommandos étaient relativement rares. Il est juste de dire que certains articles, faute de place, n'ont pas pu être insérés ou n'ont pu l'être que longtemps après... Nous voulons voir là, la raison d'une d'une collaboration aussi peu active... Néanmoins, nous ne pouvons oublier qu'un essai de référendum ayant trait à la composition désirée par nos lecteurs nous avait donné le chiffre dérisoire de 2 réponses; 2 réponses pour 14.400 prisonniers l'une de R. Brousse, l'autre de J. Méchinand... Elles se contredisaient d'ailleurs complètement. Comment peut-on réaliser quelque chose de vraiment bien dans ces conditions?

Allons mes camarades! il faut sortir de cette apathie;... les autorités du camp montrent la voie.

Ayons la fierté de leur montrer que nous savons encore écrire et penser et que nous apprécions le geste qui nous donne le moyen d'extérioriser ces facultés.

Vous verrez par ailleurs qu'un centre d'information professionnelle, dont l'animateur sera notre camarade LEFORT va fonctionner au Stalag. Cet organisme nous donnera régulièrement des documentations

qui vous seront très profitables.

Des rubriques nouvelles (religieuse, médicale, littéraire, scientifique, juridique, agricole etc...) pourront être régulièrement alimentées.

Notre intention est aussi de créer un petit courrier de nos lecteurs qui voudront bien nous écrire articles et suggestions... de la sorte, même s'il n'y a, pour une raison ou pour une autre, insertion des articles proposés, chaque correspondant recevra une réponse.

Voici d'ailleurs le meilleur moyen de nous prouver votre bonne volonté: nous y us demandons de nous envoyer pour notre prochain tirage un projet de couverture qui devra nous parvenir au plus tard le 5 octobre.

Cette couverture pourra être en 3 couleurs, (plus le noir). La dimension sera obligatoirement de 19 X 25 centimètres. Le titre de notre journal reste " le NOUVELLISTE " mais la mention déterminative devient la suivante :

" Organe de liaison mensuel des Prisonniers de Guerre du Stalag VI.J. ". Elle devra porter la francisque du Maréchal.

Le concours sera récompensé de 3 prix .

- | | |
|-----------------------|--------------------------|
| 1 ^{er} prix | 10 paquets de cigarettes |
| 2 ^{eme} prix | 7 paquets de cigarettes. |
| 3 ^{eme} prix | 5 paquets de cigarettes. |

Allons, amis, faites nous vos envois aussi nombreux que possible.

D'avance nous vous en remercions

C'est pour notre bien à tous que vous aurez travaillé!

Su Roederich

CENTRE D'INFORMATIONS PROFESSIONNELLES.

Malgré l'assurance donnée aux prisonniers que l'emploi qu'ils occupaient avant la guerre leur serait réservé à leur retour en France, nombre d'entre nous s'inquiètent à juste titre de l'état d'infériorité dans lequel ils se trouveront par rapport à ceux qui ont le bonheur de continuer leur vie civile.

En effet, nous ignorons presque tout des nouvelles dispositions prises pendant notre captivité. Nous vivons en marge de la vie qui continue malgré tout et nous craignons d'être dépassés par tout ce qui se fera pendant notre absence. - C'est pour combler, dans la mesure de nos moyens, cette lacune, que nous avons créé le "Centre d'Informations Professionnelles du Stalag VI J."

Nous n'avons évidemment pas, avec les faibles moyens dont nous disposons, la prétention de répondre à toutes les questions qui pourraient nous être posées, mais nous tenterons d'établir une liaison avec les organisations qualifiées pour vous rendre les services que vous êtes en droit d'attendre de nous.

Des comités composés de membres occupant, dans le civil, les emplois les plus divers, seront chargés d'exposer dans notre journal, en toute objectivité, les principales lois parues depuis l'armistice. De plus, ils essaieront de répondre aux questions d'ordre professionnel que les camarades des Kommandos voudront bien leur poser.

Nos débuts seront sans doute difficiles, car il nous faudra compulsier de nouveaux documents, mais nous savons que vous serez indulgents pour ceux qui mettent tout leur cœur à mener à bien la tâche qui leur incombe.

Si, comme nous l'espérons, le centre d'informations vous rend quelque service, nous le devons en grande partie aux Autorités allemandes qui, faisant preuve d'une grande compréhension, ont mis à notre disposition les moyens d'atteindre notre but. Qu'elles trouvent ici l'expression de nos sincères remerciements.

Le Secrétaire Général: F. LEFORT.

COMPOSITION DU BUREAU:

PRESIDENT: Adjudant-Chef J. DEBONNE. H. de C. principal du Stalag VI J.
SECRETARE-GENERAL: Fernand LEFORT.

AGRICULTURE: DOUSSIN, cultivateur MAFFRE, Instituteur.	TRAVAIL-(Renseignements professionnels.- Questions syndicales et sociales)
ARTS et LOISIRS: CONDY, Comédien. CHEUVA, International de foot-ball	ARTISANS: ROSSIGNOL, Tailleur
COLONIES: CASINELLI.	ASSURANCES : AURIOL
COMMERCE et INDUSTRIE: FOUSSARD, Industriel, PAVILLON, représentant.	BANQUE : De BAECQUE, banquier, BATIMENT : GRANDEAU, Architecte
CULTES: LAINE, évangéliste QUIDET, Aumônier du Stalag	EMPLOYES DE COMMERCE: OZERE, Expert-Comptable
ECONOMIE et FINANCES: De BAECQUE, Banquier.	FONCTIONNAIRES: DUVAL, Vérificateur principal des douanes.
ENSEIGNEMENT: De GALZAIN, étudiant GIROUX, Instituteur MORIN, Professeur	GIROUX, Instituteur public LEPINE, Instituteur libre MORIN, Professeur
FAMILLE: LEPINE, Instituteur, père de 3 enfants.	TRIBOUILLARD, S.N.C.F. MORIN, Contrôleur des Cens Indirectes
JEUNESSE: PAULMIER, étudiant.	MILITAIRES DE CARRIERE: SAULIERE, Adjudant-Chef.
TRAVAUX PUBLICS: CHALANCON, Ingénieur	OUVRIERS: PERGON, Inprimeur
MARINE: PROVENSAL, Ingénieur	QUESTIONS SYNDICALES ET SOCIALES: PLAZANET.

INFORMATION

I.- Je rappelle que les H. de C. des Kommandos qui éprouvent des difficultés de la part des Kdos. Für. pour se rendre au Stalag lors de la perception des cigarettes payantes, ou à la Compagnie lors de la perception des vivres de la Croix-Rouge, sont priés de me le signaler afin que je puisse en référer aux autorités allemandes du Stalag.

II.- Le bordereau des vivres de la Croix-rouge délivré pour le Kommando est destiné aux H. de C. qui sont priés de l'afficher pendant quelques jours à l'intérieur du Kommando afin que tous puissent en prendre connaissance.

III.- Certains Kommandos me signalant qu'ils ne touchaient pas le nombre de lettres, cartes et étiquettes auquel ils avaient droit, je rappelle que nos droits sont les suivants:

Lettres 2 par mois

Cartes 2 par mois

Étiquettes I de 5 Kg.; 2 de I Kg.

Les Sous-Officiers (travailleurs) ont droit à I lettre, I carte et I étiquette de 5 Kg. supplémentaires par mois.

Les camarades ayant des frères père ou fils prisonniers de guerre ou volontaires pour travailler en Allemagne, ont droit à une correspondance supplémentaire par mois.

Les sanitaires reconnus par les autorités du Stalag ont droit exactement au double de ce qu'ils toucheraient s'ils n'étaient pas sanitaires.

Ce sont les chefs de poste qui font le nécessaire pour recevoir du Stalag le nombre de correspondances, en envoyant notamment pour le 3 de chaque mois l'état des suppléments dont ils ont besoin pour satisfaire les P.G.

J. DEBONNE

Homme de Confiance du Stalag

DEUTSCHE ÜBERSETZUNG für die FÜ. ARB. KDO.

I.- Ich erinnere daran, dass die Vertrauensmänner der Kdos., denen von den Führern der Arbeitskommandos Schwierigkeiten gemacht werden, wenn sie sich zum Stalag zum Empfang von Zigaretten gegen Bezahlung oder zur Kompanie zum Empfang von Lebensmitteln des Roten Kreuzes begeben wollen, gebeten werden, mir hiervon Mitteilung zu machen, damit ich dies den deutschen Stalag-Behörden anzeigen kann.

II.- Die Aufstellung über die Lebensmittel des Roten Kreuzes, die für das Arbeitskommando ausgehändigt wird, ist für die Vertrauensmänner bestimmt. Diese werden gebeten, die Aufstellung einige Tage hindurch im Kommando durch Aushang zu veröffentlichen, damit alle davon Kenntnis nehmen können.

III.- Da mir verschiedene Kommandos mitteilen, dass sie nicht die Anzahl Briefe, Karten und Etiketten, auf die sie Anspruch haben, erhalten, so erinnere ich daran, dass wir nachstehende Ansprüche haben: Briefe: 2 Stück monatlich; Karten, 2 Stück monatlich; Etiketten, I Stück über 5 kg. und 2 Stück über I kg. monatlich.

Die Unteroffiziere (welche arbeiten) haben ausserdem monatlich Anspruch auf einen weiteren Brief, I Karte und I Etikett über 5 kg. Die Kameraden, die Brüder, einen Vater oder Sohn in Kriegsgefangenschaft haben oder freiwillige Arbeiter in Deutschland, haben monatlich auf einen zuzüglichen Briefwechsel Anspruch. Die von den deutschen Stalag-Behörden anerkannten Sanitäter haben genau den doppelten Anspruch auf das, worauf sie Anspruch hätten, wenn sie nicht Sanitäter wären.

Es sind die Führer der Arbeitskommandos, die das Erforderliche veranlassen, damit sie von Stalag die erforderliche Anzahl von Schriftwechsel-Formularen erhalten, indem sie vor allen Dingen bis zum 3. eines jeden Monats eine Aufstellung über die zuzüglichen Formulare einsenden, die sie zur Befriedigung der Kgf. benötigen.

ENVOIS DES ÉTIQUETTES COLIS DES P. G. NECESSITEUX.-

En raison de la complexité posée par le problème du Ravitaillement Général, il est indispensable que toutes les demandes de colis soient faites dans les conditions prévues.

En raison des difficultés qui existent pour réunir les denrées et les répartir équitablement entre les différentes organisations et œuvres qui ont pour mission soit de mettre ces denrées à la disposition des familles, soit de les faire parvenir aux prisonniers, il est indispensable que les prescriptions édictées par le Ravitaillement Général (J.O. Communiqué N.88) soient strictement observées.

La réglementation actuelle, très stricte, est justifiée par les abus de certains qui n'ont pas compris que leurs agissements irréguliers pouvaient nuire à tous les autres! Plusieurs Comités d'Entr'Aide, de Croix-Rouge, Ambassades, Hôtels, Amicales, Établissements divers etc...adressent à ce sujet de nombreuses réclamations, recevant encore des étiquettes qu'ils ne peuvent honorer.

Il est fait des enquêtes très sérieuses sur chaque nécessaire signalé, pour s'assurer qu'il ne reçoit rien réellement, ou presque rien. Du fait du manque d'indications, d'envois à des adresses quelconques il s'en suit qu'un certain nombre d'étiquettes n'ont aucune suite.

Je me permets cependant de signaler la très bonne volonté des différents groupements qui se trouvent parfois dans des cas de force majeure insolubles.

Certains prisonniers du Stalag semblent encore ignorer les prescriptions, bien que je les aie fait insérer à plusieurs reprises dans le " NOUVELLISTE ".

Je prie les H. de C. des Kdos. de porter à la connaissance de tous les camarades les instructions suivant lesquelles sont faits les envois de colis. Instructions que je rappelle pour la dernière fois :

A.- Le P.G. n'est pas nécessaire Il ne doit pas s'adresser à un comité ou à une Œuvre.

B.- Le P.G. est nécessaire :

a) Le P.G. a de la famille; L'étiquette doit être obligatoirement envoyée à la famille; celle-ci la remet à l'œuvre de son choix dans le département où se trouve sa résidence.

b).- Le P.G. n'a pas de famille; L'étiquette doit être adressée dans le département d'origine à la mobilisation à savoir :

Pour la ZONE OCCUPEE :

Au délégué du Comité local ou départemental d'assistance aux P.G.-

Pour la ZONE NON OCCUPEE :

Au délégué de la Croix-Rouge.

Dans ce 2^{ème} cas, et à chaque étiquette, il devra être joint les renseignements suivants :

Date et lieu de naissance,

Adresse civile au moment de la mobilisation,

Situation militaire,

Situation de famille,

Adresse actuelle de la famille,

(si le P.G. est abandonné)

Profession exercée à la mobilisation,

Nom et adresse du dernier employeur en 1939.

J'insiste particulièrement sur le fait de joindre les renseignements à chaque étiquette.

Toute étiquette envoyée par un prisonnier devra donc porter une adresse.

Il ne sera pas donné suite aux étiquettes envoyées non conformément aux prescriptions.

IV.- Des difficultés d'ordre matériel (mauvais fonctionnement du camion livré par la Croix-Rouge Française) ne nous permettent pas de continuer à livrer régulièrement aux Cies. les denrées de la Croix-Rouge et de les distribuer directement aux H. de C. convoqués à cet effet aux Cies.

Nous sommes donc obligés de reprendre, tout au moins partiellement, l'ancien procédé de distribution, assuré par les Cies. nous espérons que bientôt satisfaction sera donnée à la demande que nous avons

présentée à la Délégation de Berlin de la Mission Scapini en vue de permettre un bon fonctionnement de notre véhicule.

V.- LA RELEVE ?

N'ayant reçu à ce sujet aucune instruction, j'avais écrit à la Délégation de Berlin pour me donner tous éclaircissements.

Par lettre du 4/8, la Délégation me répond textuellement ce qui suit (il est à noter qu'il n'est fait aucune allusion aux veufs depuis la guerre et aux vieilles classes, contrairement à ce qui a été dit dans la presse) :

En ce qui concerne les agriculteurs, il est parfaitement exact qu'un certain nombre de ces derniers doivent être libérés.

Comment se fera cette " RELEVE " la Délégation ne peut présentement rien en dire, n'ayant pas reçu de précisions à ce sujet. Elle peut toutefois préciser que :

I.- La libération envisagée n'est pas une véritable relève, c'est à dire le remplacement en captivité d'un certain nombre de prisonniers par une quantité égale de travailleurs; il s'agit de la libération d'un certain nombre de P. G. proportionnel et non égal au nombre d'engagements de travailleurs français pour l'Allemagne.

2.- Les listes d'agriculteurs à libérer ont été établies par le Ministère de l'Agriculture sur les bases du recensement auquel ont procédé les Services agricoles.

Les P.G. et leurs familles n'ont, en conséquence, aucune démarche à faire. Les listes dressées par le Ministère tiendront compte évidemment et avant tout de la situation de famille des agriculteurs P.G.

3.- On ne peut pour l'instant se faire embaucher par les Services allemands afin d'obtenir la libération de tel ou tel P.G. nommé désigné, fût-il agriculteur; la Délégation tiendra bien entendu l'H. de C. au courant de toute nouvelle précision qui pourra lui être communiquée. Ces renseignements semblent infirmer diverses informations parues dans la presse française à la suite de l'arrivée en

France du premier train de P.G. " relevés ". Quoi qu'il en soit, il ne nous est pas possible de faire quoi que ce soit tant qu'il n'y a pas des services de la Mission Scapini que les autorités allemandes.

VI.- A la suite de l'affaire de Dieppe, les autorités allemandes ont accordé la libération des P.G. résidant à Dieppe et dans quelques localités avoisinantes pour récompenser l'attitude de la population. Le 4/9, 8 de nos camarades ont rejoint la France; 6 étaient de Dieppe, 2 de villages environnants, le 5/9, 4 autres. Il est à remarquer que ces camarades n'ont pas été désignés par le Stalag, mais par les Municipalités et que l'ordre de libération est parvenu au Stalag, ou aucun relevé n'avait été fait, avec les noms.

VII.- Les camarades ayant fait leur service ou ayant appartenu au 8^{ème} Bataillon de Dragons sont priés de me communiquer leur nom, prénom et Mle. avec tous renseignements militaires. Ces derniers sont demandés par l'Association des Anciens du 8^{ème} Bataillon de Dragons.

VIII.- Lettre de M. Le Colonel MEUNIER Chef des Officiers français de l'Oflag VI/D à M^{rs} l'H. de C. du Stalag VI.J.

J'ai été prévenu, par une circulaire en date du 28/5, de la Délégation de Berlin des S.D.P.G. (circulaire qui m'est parvenue récemment), que l'Oflag VI/D devenait le parrain des Stalags VI.F. VI.G. et VI.J.

Seuscrivent de grand coeur à cette initiative, j'enverrai mensuellement à Paris, les fonds recueillis à votre intention et vous en aviserai, en même temps, de façon à vous permettre d'établir votre projet de répartition.

Il me plairait de connaître l'importance numérique de votre Stalag et d'une façon approximative, le nombre des familles dignes d'être aidées.

Si une oeuvre d'entraide fonctionnait déjà dans votre camp, il faudrait me renseigner de manière précise sur son fonctionnement, la formule de répartition des secours, le système utilisé pour l'acheminement rapide des dons en FRANCE, et les moyens dont vous disposez pour effectuer les enquêtes qui peuvent être souvent nécessaires. Les Officiers de l'Oflag

VI D ont été fort heureux d'apprendre que le produit de leurs collectes et de leurs diverses manifestations de camp, sera uniquement employé dans l'avenir, au soulagement de l'infortune des familles de leurs soldats.

Ils ont unanimement saisi la portée morale et sociale de cette oeuvre de solidarité et ils sauront se montrer généreux. Signé: MEUNIER

Je ne fais l'interprète des 14400 P. G. du Stalag pour remercier le Colonel MEUNIER et tous les Officiers de l'Offlg VI D pour leur beau geste de solidarité. Adj. Chef J. DEBONNE

Le Stalag VI J vient de recevoir la visite du Capitaine M. de l'ETOILE Off. Conseil pour l'ensemble des Stalags VI. Avant d'être désigné pour ce poste, le Capitaine de l'Etoile a occupé celui d'Officier-Conseil au Stalag VI C et il partage depuis le mois d'avril notre vie dans les Stalags et les Kommandos, après avoir connu la captivité dans les Offlags.

L'Officier-Conseil, désigné par la Délégation Scapini, a pour but de guider les H. de C. et de soutenir leur action. Il assure également une liaison étroite et permanente entre les P.G. et la Délégation Scapini. Le Capitaine de l'Etoile, qui n'a passé que 10 jours au Stalag, n'a pu atteindre personnellement qu'un trop petit nombre d'entre nous. Il a réussi cependant, grâce aux facilités qui lui ont été données par le Commandant du Stalag, à visiter de nombreux Kommandos et à voir les H. de C. de 6 Compagnies sur 9. Il m'a chargé de vous transmettre, avec son salut très affectueux, l'assurance de tout son dévouement. Officier d'active, P.G. comme nous, et profondément attaché pour sa part à la cause du relèvement de la France dans l'esprit de la plus stricte Union entre tous, derrière le Maréchal PETAIN, le Capitaine de l'Etoile m'a prié de vous dire la satisfaction qu'il éprouve à pouvoir consacrer son activité à ses camarades de captivité.

Il m'a chargé de remercier tous ceux d'entre vous qu'il a rencontrés, pour l'accueil touchant que vous lui avez réservé et les marques, tout à la fois de respect et d'affection que vous lui avez témoignées. Tant que le Capitaine de l'Etoile sera seul Officier Conseil pour tous les Stalags VI, ses visites ne pourront être que cour-

tes et espacées. Il souhaite cependant pouvoir bientôt revenir au VI J, mais il serait encore bien plus heureux de vous retrouver le plus tôt possible chez nous dans notre belle FRANCE.

Adjutant, Chef DEBONNE

CHRONIQUE JURIDIQUE

J'attire l'attention de tous sur le fait qu'un grand nombre de procurations parvenues soit de la Mission Scapini, soit de la Croix-Rouge Internationale, et que je transmets aux Kdes, ne reviennent sans que les instructions que j'ai données spécialement soient rigoureusement observées et sont ainsi très souvent, -passez-moi le terme- sa-loupées plus ou moins. Beaucoup ne se rendent pas compte de la valeur d'un document notarié et du fait qu'il faut peu de choses pour que la pièce soit jugée nulle et rendue inutilisable.

Je recommande encore une fois, de signer et d'apposer les paraphe-s jours à l'encre, aux seuls endroits indiqués, et ne rien ajouter.

Inscrivez toujours sur un papier, les renseignements qui ne sont nécessaires pour compléter l'acte, et ce, très lisiblement. Si le mandataire désire que certains de la procuration soient supprimés, qu'il le fasse au crayon et me le signale. Je ferai alors la rature suivant la forme prescrite.

Enfin, c'est toujours par deux sous-Officiers que la procuration devra être reçue. S'il n'y a qu'un seul S/O au Kde il faudra adjoindre à sa signature, celle de deux témoins non Sous-Officiers, en ne donnant sur eux, tous les renseignements utiles et nécessaires ou prier de prendre la signature d'un sous-officier du Stalag.

R! HOUBART

Adjoint à l'Homme de Confiance du Stal. VI J.

E R R A T A :

Page 2: Composition du bureau du Centre d'Informations, au lieu de: Banque: De BAECQUE, lire Banque: DEVEZE.

O M I S S I O N

Même page, même article, ajouter à la liste des membres du bureau:

REPRESENTANTS: CALLOT Jacques.

POUR LES BELLES

QUESTION:

Les employés du gouvernement, céditaires ont-ils droit pendant leur captivité à leur traitement d'agent de l'Etat ou à leur solde militaire ? La famille peut-elle, sans être dans le besoir, toucher par procuration des avances sur les sommes qui seraient éventuellement dues aux prisonniers ?

REPONSE

Les membres du personnel de l'Etat, des provinces, des communes, des établissements publics dépendant de l'Etat ou subordonnés aux provinces ou aux communes, des associations de communes, des régies, de la S.N.C.F. belges et de la S.N.C.F. vicinaux, peuvent lors de leur rentrée en service, obtenir la liquidation des rémunérations se rapportant à la période de leur captivité.

Il y a cumul possible des rémunérations avec la solde de captivité tant que les indemnités versées sont soldées. A dater du 1/1/41 tous soldés prisonniers deviennent admis au régime du traitement. Plus de cumul possible, mais bénéfice du régime le plus favorable.

Sur demande, possibilité de liquidation aux épouses ou ayants droit d'une somme mensuelle égale à 75 0/0 du traitement ou salaire qui serait liquidé en temps normal, plus s'il y a lieu l'intégralité du montant des indemnités de famille en de résidence.

Considérés comme ayants droit : enfants légitimes, frères, sœurs et parents. Pour le cas d'enfants mineurs, ceux qui en assurent l'entretien.

QUESTION:

Tabac et cigarettes fournis par la Croix-Rouge.

REPONSE

La Croix-Rouge envoie, par sa section de Lausanne, 100 cigarettes par mois et par homme. Les disponibilités ne permettent pas d'augmenter les quantités placées actuellement dans le Colis National.

QUESTION:

HABILLEMENT

a) tiscous. Plus de tissus kaki sur le marché. Autorisation demandée à l'autorité occupante d'en fabriquer. Pas de suite jusqu'à présent.

Des dispositions seront prises pour faire envoyer des vêtements d'Amérique d'après réponse que fourniront les Hommes de Confiance à la demande de l'O.T.A.D.

b) Des dispositions analogues seront prises en ce qui concerne : chaussures, linge et matériel ou matières pour ateliers de réparations des tailleurs et cordonniers.

QUESTION:

Soins dentaires et médicaux

REPONSE

Défense d'envoyer dentifrices en tubes, ceux en pain sont mauvais et mal emballés. D'autres essais seront tentés.

MEDICAMENTS

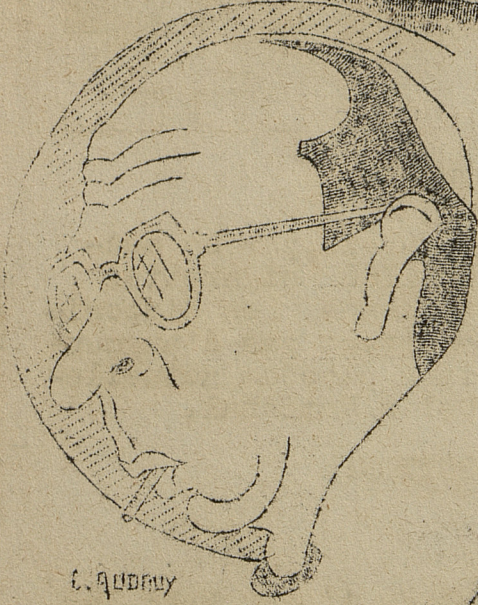
Contingents très limités. Se limiter aux strictes nécessités.

RESULTATS DU CONCOURS DE BOULES.

Le grand concours de boules à pied-tanque organisé par nos Marseillais du Stalag au bénéfice de la Mutuelle, a vu en finale, le dimanche septembre, la victoire du Niçois DONATI, sur le Marseillais BONNANSEA, dit Quiquou. A Marseille ne reste plus que l'honneur du beau geste.

Un concours de consolation a vu, le 17/11, la victoire de CLAVERO s/DORNER.

FIGURES DU STALAG



C. QUENOU

toire de fou..... J'oubliais un trait vraiment caractéristique: son dégoût des tire-au-flanc, en fait pour toutes les corvées un volontaire quasi-officiel et silencieux, en dépit de sa puissance vocale dont il répugne à déchaîner inutilement le tonnerre.

Cheveux fous, d'un blond ardent grands yeux toujours en mouvement..... Allure dégingandée..... encore un fantaisiste en son genre, tel est notre trombone Maurice CROCHET. Chacun a pu entendre lors des matinées artistiques du Stalag, la sonorité émouvante

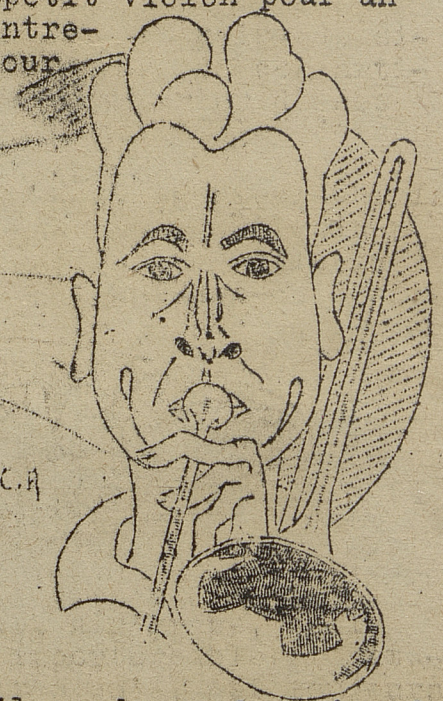


C.A

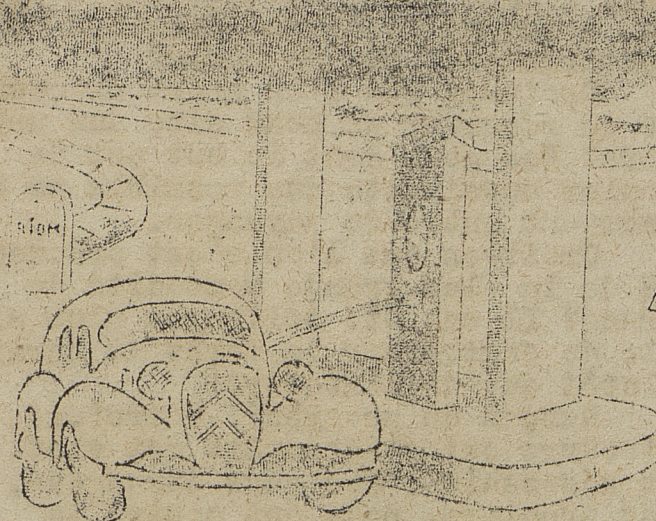
de son noble instrument. Il est trop modeste, (bien qu'il se donne des airs de casseur d'assiettes) timide et sensible pour se produire sur la scène. Pour se donner le change il parle beaucoup, et en se dupant ainsi lui-même, il arrive parfois à duper les autres. Sa jubilation atteint son comble lorsqu'il a pu arriver à grand renfort d'artifices à aiguiller des camarades sur une discussion animée d'où il se retire ensuite pour jouir en dilettante des arguments échangés se contentant simplement de jeter un peu d'huile sur le feu quand le diapason redescend à un ton normal.

Cette dernière silhouette en guise de signature. C'est l'auteur de nombre de ces articles. Ne voulant pas parler de ses défauts, (ils sont trop) ne pouvant parler de ses qualités (elles sont trop peu), il préfère adresser son plus fin sourire à ses lecteurs en restant dans le plus strict anonymat. Ingénieur-Chimiste de profession, journaliste par occasion, violoniste par goût (sinon par don) pianiste par nécessité, pas mal cabotin. Son non rappelle la province ensoleillée chère au patriarche de Maillane. Qui est-ce ?

OZERE: Un aspect imposant, air grave, belle voix profonde, volonté imperturbable et autorité naturelle... qualités qu'il met toujours au service de l'intérêt général. Sur la scène, de sévère il devient, avec l'esprit le plus vif, un remarquable fantaisiste... pouvant se permettre de faire passer les plaisanteries les plus "gauloises"... il a tellement la "manière". Excellent violoniste, possède à fond la technique du jazz... Mais, toujours pour rendre service, il a changé son petit violon pour un grand... apprenant la contrebasse en moins de deux, pour permettre au violoncelliste qui en jouait, de passer au saxophone ténor... C'est une histoire de fou.....



C.A



AUTO ROUTES

L'Italie et l'Allemagne, les premières en Europe, ont entrepris la construction des autostrades. L'exemple de l'Allemagne est le plus suggestif. Commencées en 1933, le premier tronçon en fut ouvert à la circulation, le 19/3/35 (Francfort à Darmstadt). Au 1er Juillet 1939, 3077 Kl. étaient en service, et 2095 en construction.

Ces autostrades sont constituées par 2 larges rubans routiers séparés l'un de l'autre par une plateforme gazonnée de 5 mètres; les accotements sont larges de 2m50. Il n'y a aucune traversée de village, aucun croisement et les voies d'accès sont sévèrement réglementées.

Il y a 3 catégories d'autostrades

- 1.- Rampe maxima de 4%, rayon de courbe minima de 800 mètres, vitesse maxima de 160 à l'heure
- 2.- Rampe maxima de 6%, rayon de courbe minima de 600 mètres, vitesse maxima de 140 à l'heure
- 3.- Rampe maxima de 8%, rayon de courbe minima de 300 mètres, vitesse maxima de 120 à l'heure

Le programme initial comportait 7300Kl. d'autostrades. Après l'achèvement, d'autres suivront vraisemblablement. Cette œuvre gigantesque ne sert pas qu'à rendre plus aisés les transports routiers. En cas de mobilisation, c'est un puissant instrument pour le déplacement rapide des unités motorisées. De plus elle a donné du travail à des dizaines de milliers d'ouvriers, et elle en donne encore.

Voyons comment le problème des autostrades peut être envisagé en

France.

Le réseau routier français est de beaucoup le plus dense de l'Europe: 81.000Kl. de routes nationales tiennent autour de Paris, leur toile d'araignée, entre lesquelles les routes de grande communication, les chemins d'intérêt commun, et vicinaux ordinaires insinuent leurs 600.000Kl. de ramifications. Avec des mailles aussi étroites, la construction de routes autostrades se superpose presque toujours avec une route déjà existante.

Aussi l'avis général a-t-il été de profiter du réseau déjà établi en le modernisant et en le rendant propre aux grandes vitesses.

Pour cela, on a renforcé l'infrastructure, employé partout des revêtements en émulsion de bitume (non plus le goudron toujours glissant lorsqu'il est mouillé) avec gravier enrobé, on a relevé les virages, multiplié la signalisation des points dangereux, supprimé certains passages à niveau, rectifié des portions trop sinueuses, élargi le rayon des virages, régularisé les pentes, augmenté la visibilité par la suppression de maisons ou de rideaux d'arbres mal placés, supprimé cassés ou des d'âne. Enfin, création de déviations évitant la traversée de villages ou de passages trop étroits, trop longs, ou trop fréquentés.

Bel exemple de route moderne: celle du col de l'Iséran qui, par de nombreux mais faciles lacets (rayon minimum de 20 m. de courbe) s'élève jusqu'à l'altitude de 2760 mètres (record européen), une chaussée de

AUTO-ROUTES (fin)

5 M. de large, avec accotements de 1,50 mètre. Pente régulière de 6 à 8%. Bel exemple aussi: La nouvelle route du Galibier avec pente régulière de 7%. On est loin de l'ancienne route dont le pourcentage variait de 6 à 15% avec des rayons de courbe si étroits qu'il fallait parfois, pour les passer, s'y reprendre à 2 fois.

Bel exemple aussi: la nouvelle route Paris-Lyon par le Morvan, où ne subsiste plus aucune traversée difficile de village, aucun virage dangereux, aucun point de mauvaise visibilité.

Ainsi, sans entrer dans la construction de nombreux kms d'autostades comme cela a été fait en Allemagne, le système de modernisation du réseau français était, dès avant-guerre, en cours d'exécution, de façon très satisfaisante à la fois pour le trafic présent et futur, et pour le travail donné ainsi aux ouvriers et entreprises. La solution de l'autostade n'a néanmoins pas été écartée, mais elle a été réservée, en principe, à quelques régions de circulation particulièrement dense: Région de Paris, du Nord, de Lyon; ou à voies mal tracées et peu pratiques (Région marseillaise).

A Lyon, l'autostade des quais permettra de traverser toute la ville sans pénétrer dans les artères centrales.

A Marseille, l'autostade Nord et l'autostade de l'Est permettront de faciles sorties de la ville extrêmement congestionnée et d'en éviter la traversée.

A Paris, l'autostade de l'ouest à travers la forêt de Marly est déjà terminée.

Une belle voie de petite rocade avec passages inférieurs aux portes de Paris, existe déjà... D'autres sections de raccordement à plus grande distance de Paris sont prévues.

La construction des autostades a cependant des contre-parties non négligeables.

Ainsi, les 3000 kilomètres déjà construits en Allemagne ont nécessité le déboisement de 6.300 hectares de forêt. Il est évident que, pour traverser l'Alb souabe ou le Harz, on ne pouvait faire autrement....

Mais, que dire de la première et unique autostade actuelle de France

qui, longue de 45 kilomètres, à peine, a ravagé déjà, des dizaines d'hectares en forêt de Marly?

Croit-on que l'on s'est préoccupé de réserver un beau site aux usagers? Des gens dont le but est de reculer aussi vite que possible ne s'occupent guère de paysages.

Croit-on que l'on s'est préoccupé de la plus grande commodité de tracé? Il eût été tellement plus simple de contourner la forêt de Marly, plutôt que de l'abattre!

Rançon du progrès?...Voire!.... L'oeuvre qui s'accomplit est vaste et nécessaire. Les pays étrangers, les premiers, nous ont montré la voie; en nous inspirant de caractéristiques qui répondaient mieux à notre tempérament particulier, nous avons su donner au problème, une fois de plus, la solution de la juste mesure, d'où résultera une bonne coordination, synonyme d'harmonie.

Il n'y aurait rien de plus triste que de voir une organisation aussi neuve et nécessaire, s'entêter au départ d'atteintes graves portées à la nature qui seraient nuisibles au visage de notre belle FRANCE.....

J. PROVENSAL

NOTE TRES IMPORTANTE AUX H. de C.

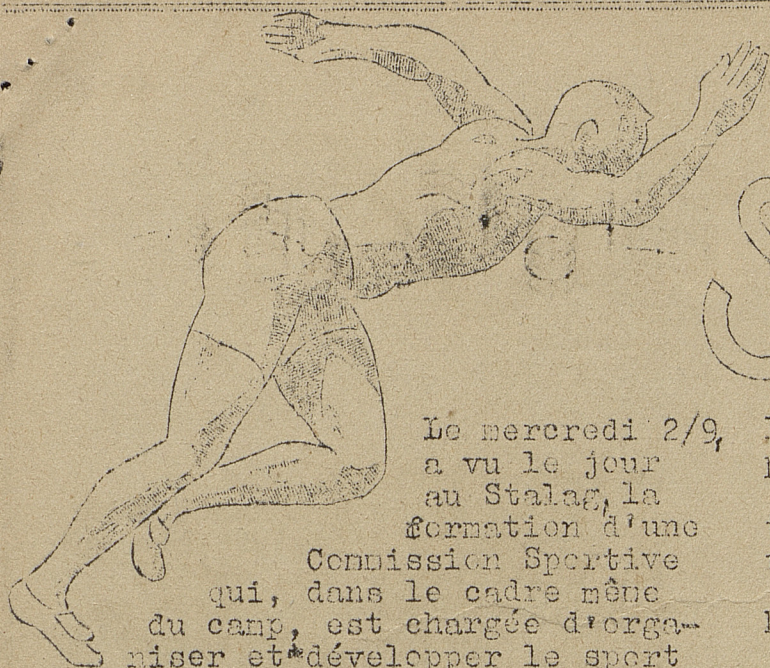
Certaines enquêtes conduites par la Stalag dans les Kommandos, sur la demande de l'H. de C. ont eu un résultat déplorable, en raison surtout du manque de bien-fondé des témoignages.

J'ai donc décidé, à mon grand regret, et pour éviter de me placer à nouveau dans une très fausse situation, vis-à-vis de Mr. le Commandant du Stalag auquel je transmets les plaintes, de n'accepter dorénavant que des réclamations écrites, signées par l'Homme de Confiance du KOMMANDO intéressé, et de n'en transmettre aucune autre au Commandant du Camp.

Je prie les H. de C. de bien vouloir comprendre qu'il leur est nécessaire de se plier à cette nouvelle réglementation qui ne peut souffrir d'exception.

J. DEBONNE

H. de C. du Stalag VI J.



SPORTS

Le mercredi 2/9, a vu le jour au Stalag, la formation d'une

Commission Sportive qui, dans le cadre même du camp, est chargée d'organiser et développer le sport sous la bienveillante des autorités allemandes. Cette commission a été composée, à l'unanimité des

sportifs présents, comme suit :

Président d'honneur : Adj. Chef DEBONNE, H. de C. du Stalag.

Président actif: Adj.-chef SAULIERES H. de C. de la Stamm-Cie.

Délégué général: M. des Logis R.

MOUBART, Adjoint à l'H. de C.

Membres : Adj. BERNOLE, Adj. à l'H. de C. et Sergent FABRE, arbitre fédéral de Foot-ball.

Conseiller technique : A. CHEUVA, international de Foot-ball

Secrétaire Trésorier : Lieutenant M. CASINELLI.

Les sports actuellement pratiqués au Stalag sont le Foot-ball, le Ping-Pong, et le Volley-ball; il est probable qu'une section de basket-ball verra bientôt le jour. J'oubliais de citer les " Boulomanes "

Malgré les grosses difficultés de diverses natures existant actuellement, au point de vue des transports la Commission mettra tout en oeuvre pour faciliter les rencontres entre les diverses sections sportives du Stalag et les équipes des Kdos. Toute correspondance ayant trait notamment aux demandes de matches doit être adressée à l'Adj.-Chef DEBONNE H. de C. du Stalag.

La 2ème équipe du Stalag a remporté dimanche dernier au Kdo. 337 une confortable victoire 10 à 0, le score est dur pour nos camarades qui

luttèrent jusqu'à la fin faisant preuve d'un bel esprit sportif.

L'équipe de DAJON a été très touchée de l'accueil qui lui a été réservé.

KOMMANDO 123.- Dimanche 23/8/42

Le 123 recevait le Kdo. 146. Le 146 donne le coup d'envoi et jouant avec le vent, se montre de suite dangereux. A la 3ème minute, il ouvre le score. Le 123 accuse le coup, ce dont profite l'avant-centre pour inscrire un 2ème but et c'est sur ce score que la mi-temps survient.

Dès la reprise, le 123 accule ses adversaires dans leurs 18 m. ainsi ils marqueront coup sur coup 2 buts, qui seront les seuls buts à leur actif; toutes les autres attaques échouent sur le goal adverse qui fut avec l'avant-centre, le meilleur de son équipe.

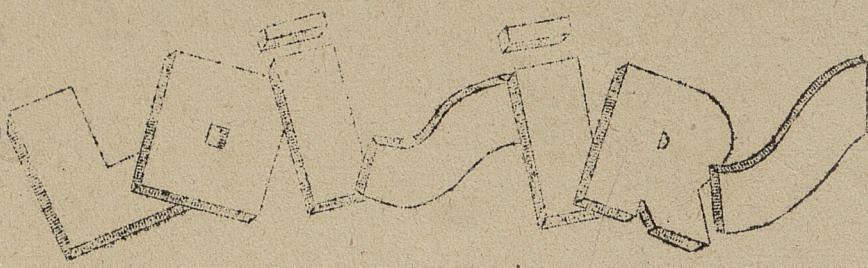
Au 123, bonne partie de toute l'équipe avec mention spéciale du demi-gauche NIVET. Le 146 et le 123: 2 buts à 2. ROZET.

KOMMANDO 633.- 23/8/42. Le 633 rencontrait le 517 renforcé de joueurs d'autres Kdos. Match joué d'une façon correcte par les 2 équipes qui se termina par un match nul 3 à 3.

Partie agréable à suivre quicquid la sélection se soit montrée plus rapide et aurait méritée gagner; au Kdo. 633 manque d'entraînement. L'ailier gauche MORICE, le gardien ZUCCHI furent les rois du terrain.

Arbitrage impartial et que l'on désirerait à chaque match.

CROIX-ROUGE: L'Adjudant-Chef DAUTREY fait savoir que les 2 distributions effectuées en septembr 42 portent sur des wagons intrmatriculés: 36985, 67840, 60129 (1re) et 45364, 76688 et 173266 (2ne Don)



BIBLIOTHEQUE du STALAG

En vente à la bibliothèque :

- a).- Cahiers franco-allemand
I RM. & 50 Rpf.
Grammaires Klee-Gerken pour débutants.....3 RM.
Grammaires Schulz - Sundern supérieur.....3 RM. 50.

Ces deux grammaires sont entièrement en allemand.

Divers romans et nouvelles en allemand, déjà publiés dans les derniers numéros du NOUVELLISTE de 50 Rpf. à I RM.50

- b).- Les grammaires Otto-Süpfle et Otto Gauthier n'arrivent qu'en quantités restreintes et irrégulièrement. Il n'y a pas lieu d'envoyer actuellement de commandes de ces ouvrages.

- c).- En vente comme dernière nouveauté :

La Stratégie nouvelle, par le Colonel Moravec. Le Colonel Moravec de l'E.M. tchèque est déjà très connu de nos correspondants, par son livre " Nous avons été trahis "

Adresser chaque commande, accompagnée de son montant en RM. de camp, au service des loisirs du Stalag, par l'intermédiaire du Fu.Arb.Kdo.

MUSIQUE

Le Service des Loisirs du Stalag s'occupe particulièrement des instruments de musique et s'efforce de compléter les orchestres des Kommandos, dans la mesure du possible. L'achat de certains instruments de musique (accordéons saxophones, clarinettes et flutes) est à peu près impossible et la France nous en fournit très rarement; ne soyez donc pas étonnés qu'un grand nombre de demandes n'a

pu être satisfait.

Beaucoup de Kommandos sont en possession d'instruments qu'ils n'utilisent pas. Qu'ils veuillent bien les rendre au Stalag, ils nous permettront de contenter des musiciens dépourvus. Prenez bien soin des instruments qui vous sont confiés, les réparations sont actuellement impossibles.

Sont disponibles au Stalag : Trompettes, pistons, altos, basses en cuivre, violons violoncelles, contre-basses à cordes, mandolines, guitares, banjos-mandolines.

Différents accessoires (cordes, mentonnières, etc....) et partitions de musique pour orchestre-salon sont arrivés.

Pour tous renseignements s'adresser à E. MARZOLF, Service des Loisirs.

=====

PLANCHON Auguste, VI.B. II054 Kdo. 317 : désire vendre sa trompette avec méthode, coffre en bois, et musique. Prix d'achat total 120 RM. Prix demandé 60 RM.

=====

LE PERRON Léon VI.C. Mle. 12910 Kommando 504 : cherche à vendre un accordéon chromatique - Touches de piano, 48 basses, état de neuf
Prix demandé 150 RM. (boîte comprise).

=====

Les H. de C. des Kdos. voudront bien signaler à l'H. de C. du Stalag les noms, prénoms, profession, Mles. et domicile à la mobilisation des camarades demeurant dans le 6^{ème} arrondissement de Paris qui sont nécessaires au point de vue colis.